

15 janvier 2020



## Situation des orphelins

*Notamment dans le cas de retour en Géorgie d'un orphelin géorgien résidant à l'étranger*

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf)], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

**Nota :** La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

Selon l'ONG internationale *Save the Children*, le gouvernement géorgien a accompli, dans la dernière décennie, des progrès importants pour assurer le bien-être des enfants, bien que de nombreuses lacunes persistent, notamment en ce qui concerne l'identification et les soins spécifiques à donner aux enfants handicapés<sup>1</sup>. En 2017, selon le Département d'Etat américain, des familles d'enfants handicapés ont protesté contre la répartition inégale, selon les régions, des financements destinés à ceux-ci<sup>2</sup>.

Depuis 2009, le gouvernement géorgien mène une politique tendant à éviter le placement des mineurs dans des orphelinats de grande dimension et à leur préférer des placements en famille d'accueil ou en petit groupe, de sorte que l'hébergement en orphelinat a considérablement diminué<sup>3</sup>. Ainsi, à titre d'exemple, si l'ONG catholique *Caritas* entretenait un orphelinat en Géorgie en 2011<sup>4</sup>, il n'en a pas été trouvé de mention plus récente dans les sources publiques, et notamment sur le site web de *Caritas Georgia*<sup>5</sup>. Cette ONG entretient en revanche un centre d'accueil de jour « Sunflowers » (« Tournesols »), dont le texte de présentation indique qu'il est destiné aux enfants de 6 à 18 ans sans soutien parental suffisant (parents décédés, parent isolé, famille en grave difficulté, enfant handicapé, etc.) afin d'éviter leur placement en orphelinat<sup>6</sup>. Selon *Save the Children*, bien que les centres d'accueil pour enfants fassent l'objet d'une réglementation précise, un certain nombre d'hébergements non régulés fonctionnent par les soins de municipalités ou d'ONG, généralement d'inspiration religieuse (orthodoxes ou musulmanes)<sup>7</sup>. D'après les informations recueillies par l'UNICEF, en août 2018, on compte 340 enfants hébergés en 47 petits groupes et 1 483 enfants en famille d'accueil ; leurs frais d'éducation sont entièrement couverts par l'Etat ; la famille d'accueil reçoit une pension et bénéficie d'une aide d'urgence au besoin<sup>8</sup>.

L'inscription à la crèche et à l'école primaire est gratuite ; celle dans l'enseignement supérieur bénéficie de bourses couvrant de 50 à 100% des frais ; ces règles sont aussi valables pour les enfants migrants retournés au pays<sup>9</sup>. Cependant, 60% des enfants de 3 à 5 ans des familles les plus pauvres n'ont pas ou peu d'accès aux livres pour enfants tandis que 20% des enfants de 15 à 18 ans sont hors du système éducatif<sup>10</sup>. *Caritas Georgia*, avec plusieurs ONG et Etats européens, participe à un programme de réinsertion de migrants retournés au pays. Le nombre de bénéficiaires est passé de 20 en 2012 à 190 en 2017<sup>11</sup>.

---

<sup>1</sup> Save the Children, « Child Rights Situation in Georgia », n.d., [url](#)

<sup>2</sup> Département d'Etat des Etats-Unis (USDOS), 13/03/2019, [url](#)

<sup>3</sup> Save the Children, « Child Rights Situation in Georgia », n.d., [url](#) ; Comité des Nations unies sur les droits des personnes handicapées, « Georgia: Comprehensive Alternative Report of DPOs and CSOs of Georgia submitted regarding to the United Nations Convention on the Rights of PWDs », 08/2017, [url](#)

<sup>4</sup> CatholicRadioTVNet, 20/04/2011, [url](#)

<sup>5</sup> Caritas Georgia, n.d. [url](#)

<sup>6</sup> En anglais : « Ensure children's psycho-social rehabilitation, facilitate upbringing of socially unprotected children in a family environment, strengthening the families thus preventing the settlement of children in childcare institutions ». Caritas Georgia, « Children Day Care Center "Sunflowers" », [url](#)

<sup>7</sup> Save the Children, « Child Rights Situation in Georgia », n.d., [url](#)

<sup>8</sup> Département d'Etat des Etats-Unis (USDOS), « Country Report on Human Rights Practices 2018 – Georgia », 13/03/2019, [url](#)

<sup>9</sup> Organisation internationale pour les migrations, 2018, [files.returningfromgermany.de/files/CFS\\_2018\\_Georgia\\_EN.pdf](#)

<sup>10</sup> Caritas Georgia, « Children Day Care Center "Sunflowers" », [url](#)

<sup>11</sup> Caritas Georgia, « Reintegration of Migrants after Voluntary Return in Georgia », n.d., [url](#)

## Bibliographie

Sites web consultés le 14 janvier 2020

### Organisations intergouvernementales

Organisation internationale pour les migrations, « Georgia - Country Fact Sheet 2018 », 2018

[files.returningfromgermany.de/files/CFS\\_2018\\_Georgia\\_EN.pdf](https://files.returningfromgermany.de/files/CFS_2018_Georgia_EN.pdf)

Comité des Nations unies sur les droits des personnes handicapées, « Georgia; Comprehensive Alternative Report of DPOs and CSOs of Georgia submitted regarding to the United Nations Convention on the Rights of PWDs », 08/2017

[https://www.ecoi.net/en/document-search/?country=geo&content=orphanage&sort\\_by=origPublicationDate&sort\\_order=desc](https://www.ecoi.net/en/document-search/?country=geo&content=orphanage&sort_by=origPublicationDate&sort_order=desc)

### Institution nationale

Département d'Etat des Etats-Unis (USDOS), « Country Report on Human Rights Practices 2018 – Georgia », 13/03/2019

<https://www.ecoi.net/en/document/2004295.html>

### Organisations non gouvernementales

Save the Children, « Child Rights Situation in Georgia », n.d.

<https://georgia.savethechildren.net/about-us/child-rights-situation-georgia>

Caritas Georgia, n.d.

<https://caritas.ge/en/home/>

Caritas Georgia, « Children Day Care Center "Sunflowers" », n.d.

<https://caritas.ge/en/day-care-youth-centre/>

Caritas Georgia, « Reintegration of Migrants after Voluntary Return in Georgia », n.d.,

<https://caritas.ge/en/sustainable-reintegration-after-voluntary-return/>

### Autre source

CatholicRadioTVNet, « Orphans in Georgia, Caucasus - It's their home » (vidéo, 14mn04) 20/04/2011

<https://www.youtube.com/watch?v=DFsa7kLlIOQ>